

Monsieur Nicolas HULOT
Ministre de la Transition écologique et solidaire
Madame Elisabeth BORNE
Ministre chargée des Transports
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Monsieur Richard FERRAND
Ministre de la Cohésion des territoires
Hôtel de Castries
72 rue de Varenne
75007 Paris

La Défense, le 14 juin 2017

objet : demande d'audience - budget d'action sociale des MTES et MCT

Monsieur le ministre d'Etat, madame et monsieur les ministres,

Lors du Comité Central d'Action Sociale - CCAS - du 13 juin 2017, monsieur le directeur des ressources humaines a annoncé aux représentants des personnels qu'un "surgel" des crédits d'action sociale avait été notifié aux chefs de services la veille de notre réunion.

L'ensemble des représentants des organisations syndicales a dénoncé ce nouveau gel de 536 000 euros auxquels s'ajoutent 277 000 euros sur le budget de médecine de prévention.

Si ces reprises de crédits étaient maintenues, cela ne permettrait pas de répondre aux besoins des agents actifs et retraités de nos ministères, aux obligations légales d'employeur en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels, et mettrait en grandes difficultés les partenaires et prestataires de l'action sociale ministérielle.

Cela impacterait également les structures locales que sont les comités locaux d'action sociale – CLAS – pour lesquels certains chefs de services ne respectent pas les arrêtés ministériels régissant leur fonctionnement..

Nous vous demandons de bien vouloir recevoir, dans l'urgence, une délégation des représentants des organisations syndicales siégeant au CCAS.

Il relève bien de votre responsabilité de décider de préserver l'action sociale de nos ministères, vecteur reconnu de cohésion des personnels au sein des services, et de ne pas appliquer ce "surgel" au budget, déjà fragilisé, de l'action sociale et de la prévention des risques professionnels.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie de croire, Monsieur le ministre d'Etat, Madame et Monsieur les ministres, à l'assurance de notre haute considération.

pour les représentants CGT, FO, UNSA, CFDT, FSU et
Solidaires au CCAS,
Le président du Comité Central d'Action Sociale

signé : Christian MATHIS